

# A.U.P.M.G.

## Compte rendu Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2018

Faute de quorum le 24 mars une Assemblée Générale Extraordinaire de l'AUPMG a été convoquée le 28 avril 2018 ;

### L'Ordre du jour de l'AG ordinaire était :

- .1 - Rapport moral
- .2 - Rapport d'activités
- .3 - Rapport financier - cotisations
- .4 - Rapport UNAN-CM
- .5 - Vie du port
- .6 - Projets
- .7 - Renouvellement des membres du CA et du Bureau
- .8 - Nomination d'un contrôleur aux comptes
- .9 - Questions diverses
- .10 - Pot de l'amitié

.....

Différents points de l'ordre du jour ont été évoqués le 24 mars sans pour autant être sanctionnés par un vote.

### **Compte rendu de la réunion du 24 mars qui s'est ouverte à 15 h**

#### **Etaient invités:**

Monsieur le Maire - excusé

le Président du SIVU- excusé

#### **Etaient présents:**

Représentants de la commission du port :Michel CAILLON -Stéphane COTIER

Le gestionnaire du port – Stéphane DONOT

23 membres de l'AUPMG sur les 59 adhérents.

125 invitations ont été envoyées aux adhérents et non adhérents titulaires d'une adresse mail, 70 lettres manuscrites, d'information sur l'AUPMG ont été envoyées aux non adhérents avec invitation à l'assemblée Générale.

Le quorum n'étant pas atteint une assemblée extraordinaire est programmée le 29 avril 2018 à 11h.

## **Les points suivants de l'ordre du jour ont été traités :**

### **1- Rapport moral**

M. Michel FOUGERE DE HAUMONT remercie les membres de la Mairie présents et remercie les membres de l'assemblée pour son élection.

Il nous rappelle que l'association a fêté ses 20 ans en 2017 et qu'il est peut être temps de lui donner un nouveau souffle en tenant compte de son passé que nous respectons et pour lequel nous sommes reconnaissants.

Pour la pérennité de celle-ci plusieurs questions se posent

- celle de redéfinir ce qu'est une association son utilité et ses capacités d'actions aussi bien juridiques que festives.

-L'association se propose de présenter aux adhérents et non-adhérents deux questionnaires, le premier afin de jauger les attentes de ceux-ci sous forme de QCM en laissant une ouverture aux suggestions, le second s'oriente sur le fait de conserver l'association ou pas (Numerus Closus),et dans quelles conditions.

L'avenir de l'association dépend du nombre d'adhérent ainsi que des dons et des bonnes volontés.

### **2-Rapport d'activités**

**Samedi 20 mai 2017:** le repas de début de saison estivale à la cabane a rassemblé 32 convives.

**Dimanche 20 Aout 2017:** " fête du port" Comme chaque année L'AUPMG s'est associée à la fête " de son port".

Quelques bateaux pavés sont sortis pour la cérémonie de mise à l'eau de la gerbe en mémoire aux marins disparus en mer

**samedi 9 septembre et dimanche 10 septembre 2017 :** route du RoM Samedi 9 septembre 2017 s'est déroulée ce qui va devenir la mythique route du RoM entre Royan et Mortagne sur Gironde. 22 voiliers se sont affrontés lors de cette régata dont 3 Mortagnais, Moelibeus II de Henri LAVAL, Perle d'Ecume de Stéphane COTIER et SEAL de Philippe CHALTIN. La partie festive a rassemblé 99 convives sous les Tivoli de la pépinière

**samedi 7 octobre 2017:** la sortie de cordouan, bateau leader Henri LAVAL, a réuni une trentaine de personnes réparties sur 6 bateaux,

**samedi 4 novembre 2017:** repas fin de saison , 21 adhérents se sont retrouvés au PATIO avec leur conjoint ou membres de la famille pour former une tablée de 41 convives.

### **Conseil d'administration**

4 conseils d'administrations se sont réunis les: 27 avril, 20 mai, 19 aout et 25 novembre 2017

#### **CA du 27 avril 2017**

- 1-Prise de connaissance des membres du CA avec le nouveau Président
- 2-Etat des lieux
- 3-Rappel de l'objet social de l'A.U.P.M.G.

#### **CA du 20 mai 2017**

I Validation pour la période triennale l'objectif du nouveau conseil d'administration

Rendre l'AUPMG Acteur Principal et Incontournable du port de Mortagne

II Etablir une feuille de route de ce nouveau conseil en précisant les moyens pour atteindre cet objectif:

Moyen N° 1 : Augmenter le nombre d'adhérents

Moyen N° 2 : Tisser des liens étroits avec la municipalité et la commission du port

Moyen N° 3: Renforcer les liens avec les 2 autres ports voisins dans l'estuaire, Meschers et St Seurin

Moyens N°4: Réaliser un nombre important d'excursions en mer et sur terre, plus de rencontres festives

Moyens N° 5: Création d'un secrétariat (ordinateur, imprimante, etc...)

dans un local(cabanon) fourni par la Mairie à côté de la Capitainerie avec un poste VHF 25 watts ,canal 9 et une permanence bénévole ponctuelle.

#### **CA du 19 aout 2017**

préparation logistique de la route du RoM

#### **CA du 27 nov 2017**

-Bilan des activités estivales 2017

#### **CA du 3 février 2018**

- Fanion et Banderole

-Défiscalisation des dons et cotisations de l'AUPMG

- Demande de subvention

des demandes de subvention ont été faites auprès de la mairie de Mortagne sur Gironde, la CARA, le Département.

A ce jour pas de réponse de la part de la mairie de Mortagne sur Gironde, la CARA n'a pas encore de compétence portuaire sur le port de Mortagne sur Gironde d'où pas de suite favorable, le département accuse réception de notre demande et l'enregistre sous le N°2017\_03276.

CA du 3 mars 2018

- suivi des projets

### 3-Rapport financier – cotisations

#### Carte de membre actif

Seul le trésorier les délivre après réception du montant de la cotisation.

Pour toute réclamation une seule adresse [bureau@aupmg.com](mailto:bureau@aupmg.com)

Cette adresse vous permet aussi de communiquer avec le bureau pour toute proposition à présenter dans l'intérêt de notre association.

Le trésorier **Henri Laval** nous présente son bilan financier

A.U.P.M.G. 2017			
	Solde caisse au 01/01/2017		+ 207,62 €
	Solde banque au 01/01/2017		+ 3 293,94 €
		<i>SOLDE</i>	<b>3 501,56 €</b>
	<b>RECETTES</b>		
	Repas Avril		+ 625,00 €
	Divers		
	Dons		+ 0,00 €
	Subventions		+ 0,00 €
	Adhésions		+ 1 300,00 €
	Ventes fanions & tee-shirt		+ 15,00 €
	Total recettes		<b>+ 1 940,00 €</b>
	<b>DEPENSES</b>		
	Pots - AG - Etrennes		- 424,55 €
	Repas		- 1 020,00 €
	Fournitures bureau- timbres - site internet		- 103,30 €
	remboursement divers		
	Cotisations UNAM & office tourisme		- 123,00 €
	Assurance MAAF		- 201,44 €
	Don à la SNSM		- 82,00 €

	Frais bancaires			- 36,50 €
	Total dépenses			- 1 990,79 €
			Résultat de l'année	- 50,79 €
			<b>SOLDE</b>	<b>3 450,77 €</b>
	Solde caisse au 31/12/2017			+ 6,68 €
	Solde banque au 31/12/2017			+ 3 444,09 €

### Cotisations

Le montant des cotisations sont portées à **25€**

### 4- Rapport UNAN-CM

Gilles RONCHIN

Informations sur l'activité de l'UNAN CM

Rappel : L' UNAN CM s'est détachée de l' UNAN nationale pour s'affilier à la Fédération Nationale de Associations de Plaisanciers de L'Atlantique ( FNPA) créée le 26 janvier 2016 ([fnpatlantique@gmail.com](mailto:fnpatlantique@gmail.com)) ([www.fnpatlantique.com](http://www.fnpatlantique.com)) qui couvre l'ensemble des associations de la point du Raz à Hendaye

Le président en est Alain Garcia de l'UNAN CM ( Charente Maritime)

#### 1°) *Point sur champs de filières de la Maleconche*

Plusieurs référés de suspension ont été gagnés en attente du jugement de fond. Le tribunal administratif de Poitiers a jugé que le champ de filières est assimilable à une zone de mouillage pour laquelle le code de l'environnement exige qu'une étude d'impact doit prendre en compte les conséquences économiques et touristiques du projet, notamment pour ce qui concerne la navigation.

2°) *Activité* : participation aux 5èmes rencontres ports, nautisme et littoral à La Baule à, la 1ère conférence du nautisme et de la plaisance le 12 octobre ,aux journées nationale de l'Economie et de la mer les 8 et 9 novembre

3°) *Application de la loi NOTRE* (Nouvelle Organisation des Territoires de la République qui transfère de nombreuses compétences aux régions)

Le département de Charente Maritime s'est positionné pour demander le maintien de sa compétence sur les 36 ports dont il avait la gestion

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) s'est déclarée intéressée pour les 7 ports de la Seudre ( dont Marennnes et La Tremblade) . Pour Royan et La Palmyre deux syndicats mixtes sont en cours de création. En l'absence d'accord, c'est le Préfet qui attribuera la compétence à la collectivité de son choix .

L'article 76 de la loi NOTRE semble diriger la compétence sur les zones d'activités portuaires vers les CDA et CDC à la place des communes.

2 ports (Meschers et Mortagne) sont de la compétence du Grand Port de Bordeaux mais leur gestion pourrait, à terme, transférée au syndicat mixte de Royan et La Palmyre

4°) *Le Parc Naturel Marin* ( créé le 15 avril 2015 par arrêté ministériel ( Ecologie et la Mer)

2016 a été consacré à la mise en place de la gouvernance ( Conseil de Gestion, Comité géographique et Bureau) L'UNAN CM a 2 représentants sur 70

Les années 2017 et 2018 sont consacrées à l'établissement d'un plan de gestion.

Rappel : le PNM couvre un territoire qui s'étend des Sables d'Olonne ,les pertuis charentais ,pointe de la Coubre ,jusqu'à la pointe de la Négade.

La Rochelle le mardi 20 mars 2018

Gilles RONCHIN

### **5-Vie du port**

Dans les cadres suivants Michel FOUGERE invite M. CAILLON à venir s'installer parmi le conseil d'administration afin de donner la parole à un responsable du port.

### **Local AUPMG**

Michel Caillon a évoqué la possibilité d'utilisation du hangar de stockage occupé actuellement par Claude Draeger pour en faire un musée de la marine , toujours pas de précision.

### **Plan de stationnement**

dans le cadre de la réflexion engagée par la mairie de Mortagne un projet de stationnement autour du port lui a été soumis par l'AUPMG.

M. CAILLON suggère le stationnement en épi. Nous restons à l'écoute et attendons les directives.

**Rencontres avec Monsieur le Maire** : la date reste à déterminer

## **6- Projets 2018**

## **Manifestations**

**Alain ROSSIGNOL** propose de réitérer la sortie CORDOUAN

**Henri LAVAL** se propose pour mettre au point une mini croisière intitulée « une semaine sur l'estuaire ».

D'autres sorties sont possibles permettant à ceux qui ne maîtrisent pas complètement la conduite de leur bateau de s'expérimenter en allant à Paulliac , Port médoc ,Cordouan ou autre destination proposées par un bateau leader. Reste à trouver les leaders !

Chaque sortie sera précédée d'un briefing managé par le skipper du bateau leader afin d'améliorer la cohésion entre les participants.

**Gérard MERIAU** se propose d'organiser une sortie pêche sur l'estuaire lors d'une marée à faible coefficient, en collaboration avec d'autres adhérents ou ami propriétaires de petits bateaux armés pour cet exercice.

**28 avril 2018 - Alain DEBRIAT** animera l'exercice de sécurité prévu (prendre contact avec lui pour préciser l'intervention)

### **28 avril 2018 – Repas d'ouverture de saison estivale 12h**

Bruno FERRER, en collaboration avec Jean Paul ALEXANDRE se charge de l'intendance et de la logistique du repas de début de saison estivale.

**Le tarif du repas s'élève à 15€**

**Aout 2018 fête du port**, Associée aux différentes associations de Mortagne sur Gironde participation à cette manifestation traditionnelle

**8 septembre 2018 – Route du RoM** : Michel Fougère de Hautmont, Alain BOURIEZ, en collaboration avec Stéphane COTIER prennent en charge cette deuxième manifestation pour le site de Mortagne.

### **Site AUPMG:**

Un nouveau site, plus convivial est créé par notre ami thierry GAUTHIER à l'adresse suivante **AUPMG .Com**

### **Séances d'information :**

Séances d'information sur décret 215, lecture de carte, règlementation VHF ....

**samedi 7 avril 2018 de 16h30 à 18h30**

**samedi 14 avril 2018 de 16h30 à 18h30**

**Lieu** : petite salle auto-école Mortagne sur GIRONDE

## **7- Renouveau des membres du CA et du Bureau**

Cette année 2 membres du conseil d'administration arrivent en fin de mandat.

- Véronique BABULE ,arrive en fin de mandat -
- Alain BOURIEZ ,arrive en fin de mandat et se représente -
- Éric POURGUERES ,arrive en fin de mandat et ne se représente pas -
- Alain ROSSIGNOL, arrive en fin de mandat et se représente

**Faute de quorum ce renouvellement n'a pu être effectué.**

## **.8- Nomination d'un contrôleur aux comptes**

Sliman ABDELKADER est proposé comme contrôleur aux comptes 2018. Une décision sera prise en AGE

## **. 9-Questions diverses**

Pas de questions de la part de nos adhérents.

**Henri LAVAL** se propose d'être le référent du site AUPMG.com

**Alain ROSSIGNOL** se propose d'être référent de la page Facebook

**Dominique SINGRES** se propose pour le domaine des festivités

**La réunion s'est terminée à 17h.**

## **.10- Pot de l'amitié**

Les participants à cette réunion ont profité d'un moment de convivialité autour de la pizza et du pot offert par l'AUPMG en souhaitant que la prochaine AG soit plus fédératrice.

# **Compte rendu de l'assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2018**

**L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11h**

Etaient présents : Michel Fougère de Hautmont avec délégation de Paul Grenier de Cardenal  
Henri Laval, Bruno Ferrer, Dominique Gautier.

Etaient excusés : Alain Rossignol, Alain Bouriez

Faute d'ordre du jour spécifique à l'AG extraordinaire du 27 avril 2018 celui de l'AG ordinaire du 24 mars 2018 sert de trame de travail.

## **.1 - Rapport moral**

Voir CR réunion du 24 mars 2018-non validé par un vote, complété par :

l'activité de l'association n'a pas évoluée depuis la dernière AG.

Le site internet **AUPMG.com** rénové et rendu plus convivial par Thierry GAUTHIER,

la page Facebook commence à être alimentée par les adhérents.

## **.2 - Rapport d'activités**



Voir CR réunion du 24 mars 2018- validé par un vote le 19 avril 2018

### **.3 - Rapport financier - cotisations**

Voir CR réunion du 24 mars 2018- validé par un vote le 19 avril 2018

### **.4 - Rapport UNAN-CM**

Voir CR réunion du 24 mars 2018- validé par un vote le 19 avril 2018

### **.5 - Vie du port**

Voir CR réunion du 24 mars 2018

### **.6 - Projets**

Voir CR réunion du 24 mars 2018 complété par :

Dominique Singre se propose de se charger de la com et de la sécurité

Michel Fougère de Hautmont se propose de faire les impressions des affiches pour les différentes manifestations

Thierry Gauthier(administrateur au conseil départemental peut établir un courrier pour la mairie afin que celle-ci tienne compte des demandes de l'AUPMG ;

Jean paul Declerck organise une sortie le 11/12/13/mai 2018, une deuxième est prévue pour le mois de juin

### **.7 - Renouvellement des membres du CA et du Bureau**

#### BUREAU

président :Michel FOUGERE DE HAUTMONT

vice-président, référent page Facebook : Alain ROSSIGNOL

trésorier, référent site AUPMG.com : Henri LAVAL

secrétaire : Gérard MERIAU

secrétaire adjoint : poste non pourvu

#### ADMINISTRATEURS

Gilles RONCHIN : délégué permanent UNAN CM

Jean Paul DECLERCK : chargé de l'organisation des sorties

Thierry GAUTHIER : web master, chargé des relations avec la municipalité

Dominique SINGRE : chargé de la communication et de la sécurité

Alain BOURIEZ : administrateur

Bruno FERRER : administrateur

### **.8 - Nomination d'un contrôleur aux comptes**

Voir CR réunion du 24 mars 2018- validé par un vote le 19 avril 2018

### **.9 - Questions diverses**

Voir CR réunion du 24 mars 2018- validé par un vote le 19 avril 2018

**L'assemblée Générale Extraordinaire se termine à 11 h 30**

**Le Président** Michel FOUGERE DE HAUTMONT

**Le Trésorier** Henri LAVAL

**Le secrétaire** Gérard MERIAU

